

Septembre 2020



PROJET PEDAGOGIQUE

IFAS SAVERNE



SOMMAIRE

Introduction

1. Présentation de l'Institut de formation

- 1.1. Quelques éléments du contexte
- 1.2. Nos orientations de la formation

2. Nos conceptions de la formation

- 2.1. Nos valeurs
- 2.2. Nos choix pédagogiques
- 2.3. Notre profil du futur aide-soignant

3. Notre dispositif de professionnalisation

- 3.1. Une formation professionnalisante dans une approche par compétences
- 3.2. L'individualisation des parcours de formation
- 3.3. L'alternance intégrative et la politique de stage
- 3.4. Les modalités d'accompagnement et d'encadrement
- 3.5. Le soutien à la vie d'apprenant
- 3.6. Les indicateurs d'évaluation du projet

Conclusion

ANNEXES

- 1/ Contrat d'accompagnement pédagogique
- 2/ Liste des terrains de stage

INTRODUCTION

Le projet pédagogique traduit l'orientation choisie par l'ensemble de l'équipe des instituts de formation en santé du Centre Hospitalier de Saverne en ce qui concerne la formation des élèves aides-soignants dont il a la responsabilité.

Il est construit dans le respect du programme officiel des études conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant (e), le tout en cohérence avec les besoins de santé de la population, les évolutions du système de soins et les besoins du public élève.

Il sert d'élément fédérateur et de référence pour l'identification de tous les objectifs de formation et contribue à la mise en œuvre d'un travail collaboratif entre les différents partenaires qui participent à la professionnalisation des futurs aides-soignants.

Il traduit l'orientation donnée à la formation en présentant les axes pédagogiques à privilégier. Il est le préalable à l'organisation des dispositifs pédagogiques qui sont présentés dans les projets de formation déclinés par année.

Il s'adresse à tous les acteurs concernés par la formation des élèves aides-soignants : la direction, les services administratifs, les cadres de santé formateurs issus du milieu professionnel, les professionnels de terrain, les partenaires, les patients et les apprenants eux-mêmes.

Cet outil permet à chacun de :

- Rendre accessible et visible les fondements des orientations pédagogiques privilégiées au sein de l'institut
- Comprendre les conceptions pédagogiques construites et partagées par l'ensemble des membres qui compose l'institut de formation
- Préciser et clarifier le sens des choix pédagogiques qui sous-tendent l'organisation de la formation initiale aide-soignant
- Construire une offre de formation de qualité, cohérente et capacitante, au bénéfice du projet professionnel des élèves aides-soignants et des besoins de la population

Le projet représente ainsi un outil de communication interne et externe. Il s'appuie sur une dynamique de réussite, mettant l'apprenant en situation d'acteur au cœur de nos réflexions.

A l'heure de l'écriture du projet pédagogique, un groupe de travail ministériel construit la maquette d'un nouveau dispositif de formation. Une réingénierie devrait ainsi voir le jour en septembre 2021. L'IFAS est engagé dans les rencontres avec la DGOS. Il nous est donc impossible de ne pas déjà se projeter dans les évolutions des textes à venir.

1.1.1. PRESENTATION DE L'INSTITUT DE FORMATION

1.1.1.1. Quelques éléments du contexte

L'activité de l'Institut de Formation Aide-Soignant (IFAS) du Centre hospitalier de Saverne est nécessairement impactée par un contexte dont les enjeux se situent au niveau local, national, européen voire internationale.

L'offre de formation proposée par l'institut doit s'adapter aux défis actuels en matière de santé : le vieillissement de la population, la forte augmentation des maladies chroniques, les progrès technologiques, l'apparition de nouvelles thérapeutiques et l'entrée du numérique dans les secteurs de soins. Toutes ces données nous amènent à questionner nos pratiques de formation afin de s'adapter aux évolutions et d'en tenir compte pour construire une formation qui répond aux besoins de la population en matière de soins aides-soignants.

Sur la base des politiques de santé nationale¹, des caractéristiques locales de santé de la population et des besoins des apprenants, l'institut élabore un dispositif de formation adapté et cohérent avec son environnement. Il inscrit son activité dans un contexte d'universitarisation des professions en santé et favorise l'émergence d'un corps aide-soignant professionnalisé, engagé et innovant. Certes la formation aide-soignante n'est pas universitaire mais la dynamique initiée pour les différentes professions du secteur de la santé impact nos choix pédagogiques, notamment dans la construction des parcours passerelles, la poursuite de formation...

Le projet pédagogique de l'IFAS de Saverne doit tenir compte de plusieurs paramètres venant influencer ses orientations pédagogiques. Bien qu'ils soient nombreux et tous à considérer, nous avons fait le choix de prioriser ceux qui peuvent s'inscrire prioritairement dans notre contexte de formation à savoir :

- **L'exigence de qualité et de pertinence des soins** : ce sont des paramètres indispensables pour garantir des pratiques de soins répondants aux besoins des usagers du système de santé. Cela demande à la formation de tenir compte des évolutions en s'appuyant sur des données probantes afin d'assurer un niveau de formation et de professionnalisation optimal.
- **La lutte contre les inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé** : Si les soins curatifs et palliatifs restent présents et fondamentaux, la promotion de la santé représente une dimension stratégique de réponse aux besoins du système de santé de demain. L'infirmière doit prendre une place active dans ces dispositifs en s'appuyant sur les contrats locaux de santé et médico-social et en inscrivant son offre de soins dans une dimension de collaboration inter professionnelle. La formation doit permettre de répondre à ces évolutions du métier vers des nouveaux domaines d'exercices et de pratiques collaboratives.
- **Le vieillissement de la population** : l'augmentation de l'espérance de vie et le vieillissement corrélatif de la population entraîne de nouveaux besoins de santé dont le système doit tenir compte. Les métiers en lien avec la prise en soins du grand âge sont en inadéquation avec les besoins réels du terrain². Le métier d'aide-soignant est particulièrement concerné par ces évolutions populationnelles.

¹ Loi relative à l'organisation et la transformation du système de santé : Ma santé 2022 : juillet 2019

² Rapport El Khomri : plan de mobilisation nationale en faveur de l'attractivité des métiers du grand-âge, oct 2019

- **Le virage du numérique** : l'intégration et le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication représentent une opportunité d'innovation tant dans le domaine de la pratique qu'en sollicitant la e-santé dans la formation.
- **Le développement actif de la démocratie en santé** : cette démarche vise à associer l'ensemble des acteurs du système de santé dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de santé, dans un esprit de dialogue et de concertation. La formation doit impliquer l'utilisateur dans son dispositif pédagogique.
- **La réforme du système de l'offre de formation aux métiers de la santé** : la création des départements en sciences de la santé amène à construire des parcours spécifiques pour permettre la poursuite de formation de certains apprenants. Comme il se construit un leadership clinique aide-soignant nous ne pouvons laisser sur le bord de la route l'émergence d'un leadership aide-soignant. Le système de formation actuel doit trouver sa place dans cette évolution tout en préservant sa spécificité.
- **La baisse d'attractivité des métiers du soin** : le métier aide-soignant reste une orientation professionnelle envisagée par beaucoup d'élèves mais on observe une difficulté dans le recrutement et la fidélisation des professions paramédicales dans la majorité des établissements publics de santé³. C'est une réelle problématique pour le recrutement en formation ainsi que la fidélisation dans l'exercice professionnel.

Au regard de l'ensemble de ces éléments la profession d'aide-soignant est en pleine évolution et nous sommes dans l'attente d'une formalisation de la réingénierie de ce métier au niveau nationale se traduisant par la publication à venir d'un nouveau référentiel de formation. Ainsi, ce projet pédagogique tient compte des orientations annoncées par le ministère de la santé et se projette dans une adaptation du référentiel existant à ce jour en lien avec les exigences de la fonction.

La taille humaine de notre IFAS, nous permet de privilégier une ingénierie de formation prenant en compte les différents besoins de chacun avec un suivi personnalisé. Nous tenons particulièrement à favoriser la proximité pour tisser des liens avec nos différents partenaires et ceci au niveau des apprenants, des soignants, des patients, des intervenants ou des structures de soins.

L'inscription de l'institut dans le paysage territorial sanitaire et médico-social est également un gage de qualité pour répondre aux urgences sanitaires actuelles et futures en apportant un soutien au niveau des différents partenaires.

1.1.1.2. Nos orientations de la formation

L'arrêté du référentiel de formation⁴ relatif au diplôme d'Etat d'aide-soignant donne le cap stratégique que l'ensemble de l'équipe des instituts en santé s'est approprié et met quotidiennement en œuvre. Il oriente l'apprentissage vers une approche par compétence et privilégie l'approche situationnelle.

³ Enquête de la Fédération Hospitalière de France : « Attractivité paramédicale et difficultés de recrutement », revue Hospitalière de France, sep/oct. 2019, n°590, p14 et 15

⁴ Arrêté du 22 octobre 2005 modifié relatif au diplôme professionnel aide-soignant

Dans cet objectif, l'équipe a choisi de conduire l'ensemble du dispositif pédagogique autour de 3 intentions :

TRANSMETTRE - ACCOMPAGNER - ADAPTER

TRANSMETTRE	ACCOMPAGNER l'apprenant dans :	ADAPTER le dispositif de formation au regard :
<ul style="list-style-type: none">• les ressources nécessaires à la construction d'un socle de connaissances solide et reconnu scientifiquement• le cœur de métier aide-soignant	<ul style="list-style-type: none">• l'identification de ses besoins d'apprentissage• l'analyse des savoirs théoriques et expérimentiels rencontrés• la construction de son projet professionnel• le développement de son autonomie professionnelle	<ul style="list-style-type: none">• des caractéristiques individuelles pour promouvoir la singularité des parcours de formation• des besoins de la population en matière de soins aide-soignant• de l'évolution des technologies et des connaissances en matière de soin et de formation

Devenir aide-soignant est un projet qui se construit progressivement au cours de la formation. Si le dispositif de formation à une ossature de base identique pour tous les apprenants, chaque élève a un itinéraire qui lui est propre.

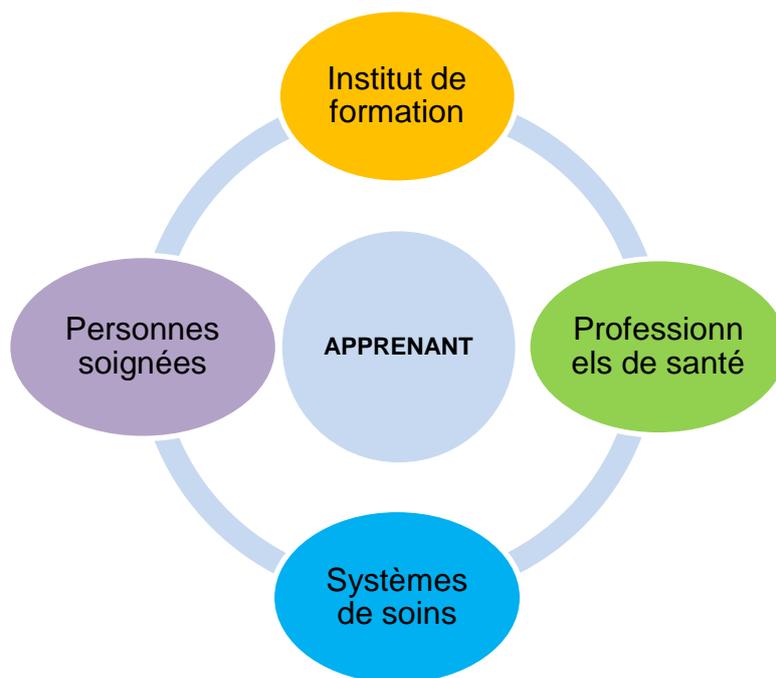
Ceci amène l'équipe pédagogique à élaborer des parcours de formation singuliers où la place de l'élève et la personnalisation des stratégies d'apprentissage sont les enjeux du processus de professionnalisation.

Le but de la formation est de permettre à l'apprenant de :

- **développer des compétences professionnelles** lui permettant d'agir avec discernement, humanité, efficacité et autonomie,
- **décoder et analyser les pratiques professionnelles** dans une perspective de qualité et de sécurité des soins,
- **s'inscrire dans une pratique collaborative** avec les différents acteurs du système de santé et en s'inscrivant dans des réseaux de soin.
- **construire son identité professionnelle** en lien avec ses valeurs soignantes,
- **élaborer son projet professionnel** et trouver sa place dans le monde du soin,

Le dispositif de formation est coordonné par l'institut qui tient compte des besoins mais aussi de l'expertise des autres acteurs qui contribuent à la formation des apprenants à savoir, les professionnels de santé et les personnes soignées. L'évolution du système de santé ainsi que son cadre législatif en sont les pièces maîtresses.

L'apprenant occupe une place centrale dans un dispositif de formation en mouvement qui s'oriente autour de 4 entités :



Même si l'apprenant est au centre des préoccupations des différents acteurs, c'est un parcours de formation qui se construit avec lui. Il en est pour une partie le pilote.

De ce fait, l'IFAS de Saverne est un institut de formation qui oriente son activité de formation autour de 3 axes :



LA QUALITE DE LA FORMATION ET L'INDIVIDUALISATION DES PARCOURS

L'IFAS :

- est un établissement à taille humaine, attentif aux besoins des apprenants et à leur vécu de formation
- est un lieu de questionnement des pratiques professionnelles et de développement d'une posture réflexive
- construit des projets innovants mobilisant une pédagogie active et les NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication)
- est inscrit dans une démarche de certification en lien avec la qualité
- propose des contrats pédagogiques spécifiques à certains apprenants
- individualise les parcours de formation en vue d'une professionnalisation

L'OUVERTURE VERS L'EXTERIEUR

L'IFAS :

- mobilise les différents acteurs de santé pour transmettre et partager leur expertise
- s'intègre dans le paysage de la formation en participant au groupe de travail sur le Grand Est
- sollicite les différentes structures partenaires pour valoriser le métier aide-soignant
- organise des temps de rencontre à destination de différents publics afin de présenter les spécificités du métier aide-soignant
- accompagne les équipes de soins dans leur fonction d'encadrement des apprenants
- participe à différents groupes de travail sur le plan local, régional, national et international
- participe à des réflexions en matière de santé sur le territoire notamment en s'inscrivant dans le contrat local de santé
- propose une offre de formation continue qui correspond à l'actualité professionnelle

LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

L'IFAS :

- est dans une dynamique de remise en question constante de ses pratiques en terme de formation et met en œuvre une démarche qualité
- participe et réalise des recherches dans le domaine de la formation et communique à un niveau national et international
- est membre d'associations représentatives de la formation et contribue à l'émergence d'un leadership clinique infirmier
- évalue ses pratiques pédagogiques et les ajustent pour les faire évoluer en fonction des attentes des différents publics

Ces 3 axes font de l'IFAS du CH Saverne un lieu dynamique, engagé dans la formation en soins infirmiers au niveau local, régional et international. Les membres de l'équipe pédagogiques permanents et de l'équipe de direction sont reconnus pour leur expertise dans certains secteurs pédagogiques. Ils sont régulièrement sollicités par le MESRI, le MSS, la DGOS, l'ARS, le CR, l'université...)

1.1.2. NOS CONCEPTIONS PEDAGOGIQUES

1.1.2.1. Nos valeurs

Nos valeurs pédagogiques se trouvent au croisement **entre sciences et humanités, techniques et éthique, savoir-faire, savoir-être et savoir devenir**. Ce regard nous amène à identifier trois valeurs qui sont la base de toutes les réflexions qui contribuent à la construction du dispositif de formation.

- La qualité
- La solidarité
- L'humanité

Ces valeurs sont issues des représentations et attentes de l'ensemble des membres de l'équipe de l'IFAS. Elles ont été renforcées par l'identification d'une citation fédératrice et sont questionnées de manière permanente pour proposer des actions de formation en cohérence avec ces principes. Les mots clés identifiés par les membres de l'équipe sont regroupés pour la présentation sous forme de nuage de mots afin de rester fidèle aux propos de chacun. C'est une manière de témoigner de la richesse d'un collectif de travail.

Les valeurs sont communiquées aux différents partenaires qui s'engagent également à les respecter et à les faire vivre dans leurs interventions.

De cette analyse, nous avons identifié un contexte d'apprentissage favorisant qui guident nos choix pédagogiques. Celui-ci s'appuie sur le concept d'environnement didactique développé par Giordano A et Pellaud F⁵.

Ainsi pour apprendre, l'élève doit :

- Prendre appui sur ces conceptions et représentations
- Etre concerné, interpellé et questionné
- Avoir confiance
- Mobiliser ses savoirs
- Faire des liens
- Se confronter
- Savoir imaginer, innover

Afin de favoriser cette posture, différentes méthodes d'apprentissages sont mobilisées et contribuent au développement d'un environnement didactique propice au développement des compétences professionnelles.

Parmi les différents vecteurs d'apprentissages nous retrouvons :

- **Les situations problèmes et/ou complexes** : directement issues du monde professionnel, elles servent de base de réflexion et permettent de rendre compte de l'opérationnalité d'un raisonnement.
- **Le jeu et la ludification des activités pédagogiques** : permet de prendre de la distance par rapport aux apprentissages complexes et facilite l'élaboration de savoirs accessibles pour l'élève.
- **La simulation** : permet de « s'essayer » à une pratique professionnelle dans une situation proche de la réalité afin de mesurer les axes d'améliorations possibles et les points positifs.
- **L'analyse de la pratique professionnelle** : facilite la prise de distance et permet d'envisager la pratique soignante sous un angle différent. Permet le passage du vécu de l'action à la construction de savoirs liés à l'analyse de l'expérience.
- **Les échanges avec les professionnels et/ou la personne soignée** : vecteur fondamental qui permet la création de sens dans l'activité soignante par le feed back qu'il procure.
- **La participation des patients dans la construction de certains dispositifs de formation** : donne une envergure différente dans l'approche pédagogique. Elle permet de dépasser le stade du témoignage d'un vécu pour entrer dans une démarche de professionnalisation des différents acteurs

En suivant les trois paliers proposés par le référentiel de formation nous orientons nos approches pédagogiques autour de **Comprendre - Agir -Transférer**.

Cela se décline de la manière suivante :

⁵ <https://www.andregiordan.com/apprendre/7envdidadt.html>

COMPRENDRE	AGIR	TRANSFERER
<ul style="list-style-type: none"> - Transmettre des savoirs en amont et en aval de l'expérience professionnelle - Développer des aptitudes personnelles pour articuler les attitudes et les comportements de l'apprenant en lien avec les attentes extérieures - Exploiter les représentations : apprendre à partir de ces croyances et de ses perceptions 	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre une posture réflexive en développant son questionnement - Mobiliser l'expérience vécue sur le plan personnel et en situation professionnelle - Expérimenter, explorer, tester, apprendre par soi-même - Stimuler l'apprenant à se positionner face à un problème, une situation à résoudre - Prendre une décision éclairée en s'appuyant sur son raisonnement clinique 	<ul style="list-style-type: none"> - Transposer une démarche d'utilisation des savoirs dans le contexte professionnel - Prendre une posture professionnelle - Développer un esprit critique - Prendre de la distance par rapport à sa pratique - Faire ses propres choix professionnels, savoir les justifier et donc devenir responsable
APPRENDRE A APPRENDRE	APPRENDRE DANS ET SUR L'ACTION	SAVOIR Y FAIRE ET AGIR SUR LE REEL DE SON TRAVAIL

Ces étapes ne sont pas chronologiques et l'élève passe d'un état à l'autre tout le long de sa formation.

Notre ambition est d'accompagner l'élève à :

- **Trouver du sens dans les savoirs abordés :**

La base de l'apprentissage proposé est **la mobilisation de situations professionnelles**, ancrées dans une réalité et qui font sens dans la pratique infirmière. Elles permettent d'animer les savoirs dispensés et déjà présents dans un contexte réel et favorisent la création de lien entre les différents apprentissages. Elles suscitent l'émergence d'un **esprit critique** par le questionnement et l'étonnement et favorise l'identification et de problèmes.

La confrontation à l'action dans le cadre de **la simulation** ou dans le cadre de **l'apprentissage clinique au lit du patient** permet à l'élève d'aller plus loin quand la compréhension des savoirs et de percevoir les limites de son propre raisonnement. L'élève doit « utiliser » ses savoirs dans l'action pour pouvoir se les approprier et en construire sa vision propre.

- **Développer une posture réflexive :**

Par le biais de **l'analyse de ses pratiques**, l'élève construit des savoirs expérientiels et identifie ses ressources et ses besoins en formation. Une structure de pensée s'élabore ainsi au fil des semestres. Cette étape est fondamentale pour faire de l'information que l'élève croise au fil de l'action, une connaissance qu'il peut remobiliser dans un autre contexte.

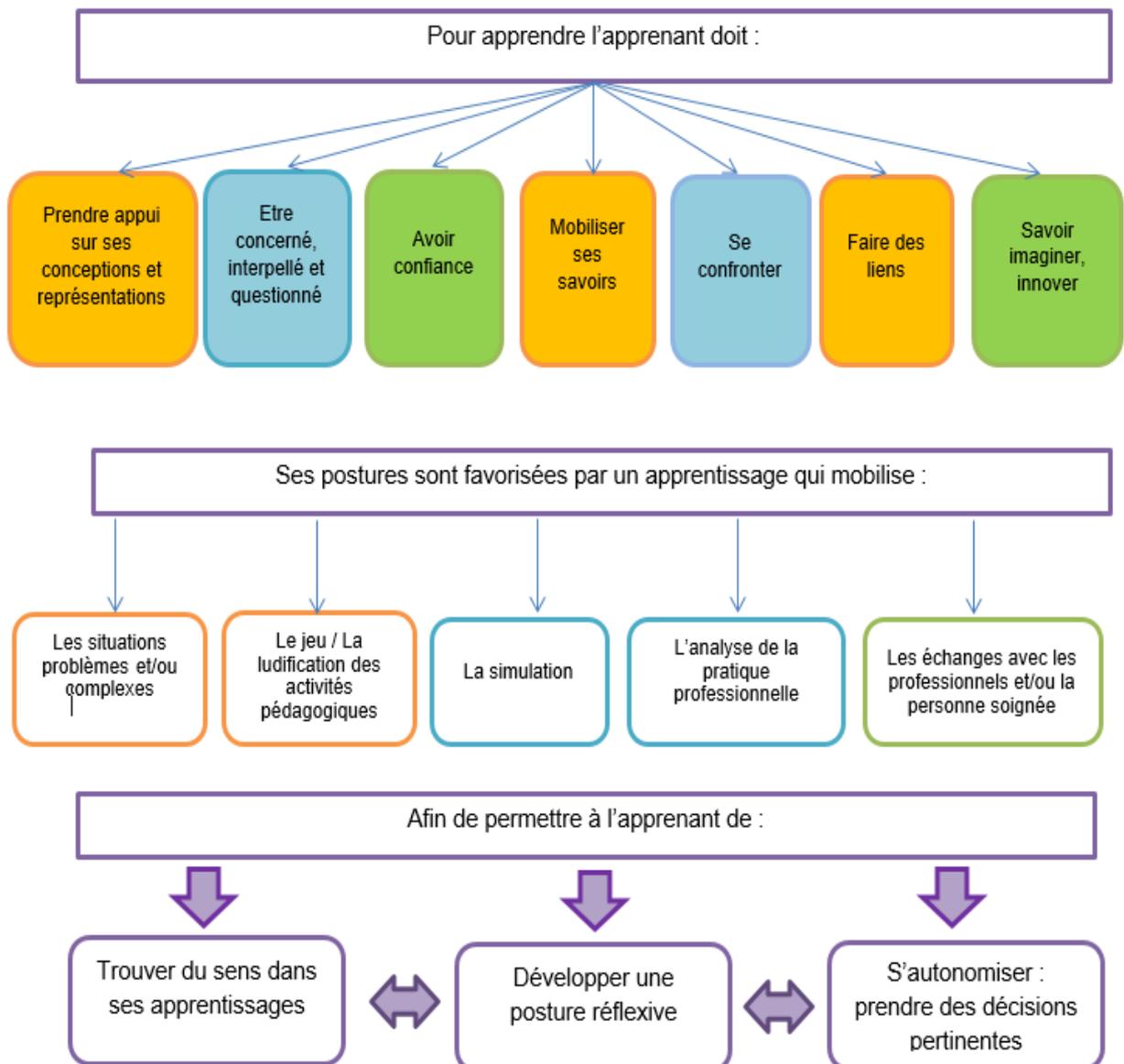
- **Devenir autonome :**

La progression dans le parcours de formation doit permettre à l'élève de développer ses compétences professionnelles pour pouvoir agir avec pertinence et autonomie.

L'apprentissage visera donc « **le savoir comprendre** » plutôt que le « savoir-faire ». Il doit favoriser le **passage à l'action**. Pour que cela puisse se réaliser, il est important que l'élève évolue dans un contexte où l'erreur est envisageable notamment dans le cadre d'ateliers de simulation.

De plus, le suivi pédagogique individualisé et un moment privilégié pour faire le point avec l'apprenant et appréhender son évolution dans son degré d'autonomie. L'élève avance en **confiance** et passe d'une posture d'acteur à une posture d'auteur de sa formation pour devenir lui-même **force de proposition et d'innovations**. Il est force de proposition pour co-construire son parcours de formation avec l'équipe pédagogique.

Ci-dessous, une représentation graphique qui retrace l'ensemble de nos choix pédagogiques en termes d'orientations.



2 objectifs sont en filigrane de ces ambitions :

SUSCITER LE PLAISIR D'APPRENDRE

- Valoriser les potentialités du groupe apprenant, l'expérience dans les champs professionnels et la diversité dans la construction des apprentissages
- Accompagner de manière personnalisée les apprenants en difficulté

DEVELOPPER L'ESPRIT D'INNOVATION ET LE LEADERSHIP CLINIQUE

- Inciter à l'ouverture d'esprit
- S'intéresser et participer à l'actualité professionnelle sur le plan national et international
 - Etre auteur de production et vecteur de communication
- Exprimer sa vision du monde soignant de manière raisonnée et professionnelle

1.1.2.3. Notre profil du futur aide-soignant

Nous avons réfléchi le profil attendu des élèves à la fin de chaque année en fonction de nos orientations pédagogiques. C'est pourquoi la présentation des documents part des élèves dans leur statut de début de semestre pour aller vers la fin de l'année voir de la formation. C'est en partie grâce au dispositif pédagogique et aux orientations pédagogiques qui le déclinent que le profil attendu se matérialise.

Le profil est remis aux apprenants dès leur entrée en formation par le biais de la mise à disposition du « projet de formation » rédigé pour l'année qui les concerne

Elève aide-soignant en début de formation qui s'appuie sur ses ressources et sur celles du groupe apprenant pour s'inscrire dans une formation d'adulte mobilisant l'accompagnement, le travail en équipe et la responsabilité



ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES

Développement des compétences et des savoirs

- Cours interactifs (quiz, séquence vidéo...)
- Ateliers pratiques
- Séquences de simulation
- Analyses de pratiques professionnelles
- Lignes de stage professionnalisantes
- Mobilisation d'outils spécifiques (portfolio, méthodologie de travail, feuille de suivi des compétences...)
- Mobilisation des outils numériques
- Mobilisation de situations

Valorisation des échanges professionnels

- Intervenants extérieurs (binôme IDE/AS)
- Projet de collaboration avec les étudiants infirmiers
- « Patient partenaire »
- Participation à des événements pour faire connaître la profession

Promotion de la créativité, de l'autonomie et du bien-être au travail

- 4èmes rencontres professionnelles aides-soignantes de Saverne
- Travaux de groupe
- Exposés
- Création de posters
- Jeux de rôles
- Ateliers de bien-être au travail
- Recherches personnelles

COMPETENCES CIBLEES

C 1

Accompagner une personne dans les activités de la vie quotidienne

C 2

Apprécier l'état clinique d'une personne

C 3

Réaliser des soins adaptés à l'état clinique de la personne

C 4

Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes

C 5

Etablir une communication adaptée à la personne et son entourage

C 6

Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel spécifique aux établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

C 7

Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins

C 8

Organiser son travail dans une équipe pluri-professionnelle



Profil attendu de l'apprenant

L'élève aide-soignant devient **un praticien autonome, adaptable, responsable et réflexif capable** :

1.1.2.4. Une formation professionnalisante dans une approche par compétences

La professionnalisation de l'élève est notre visée principale. Même si le référentiel actuel n'est pas inscrit dans une démarche compétence, il nous paraît inconcevable de ne pas concevoir une ingénierie pédagogique écartée de la logique compétence.

Dans ce sens, nous nous appuyons sur les travaux de Bélisle ML.⁶ (2018) afin d'envisager la professionnalisation comme un processus de transformation dynamique relatif à 3 dimensions : **la compétence, l'identité et la culture**. Elle évolue en fonction des situations et des contextes rencontrés.

Nous nous appuyons sur une pédagogie active fondée sur une approche socioconstructiviste qui contribue à la formulation et la construction du projet professionnel spécifique de chaque apprenant. Cette pédagogie est basée sur une diversité des méthodes pédagogiques qui mobilisent les 3 champs de la professionnalisation et différents modes d'apprentissage. Cela étant possible par la qualité de la formation des membres de l'équipe pédagogique à un niveau universitaire type master et doctorat.

LA COMPÉTENCE :

Selon Tardif J.⁷ (2017) la compétence est « un savoir-agir complexe prenant appui sur la mobilisation et la combinaison efficaces d'une variété de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations ».

Le métier d'aide-soignant sera prochainement défini en compétences professionnelles. L'objet des enseignements théoriques et cliniques sera donc de faciliter l'accès à des ressources et de mettre l'apprenant en action pour qu'il développe les acquisitions nécessaires à ses apprentissages.

Pour ce faire, l'institut propose plusieurs méthodes pédagogiques qui visent le développement de la dimension compétence :

- **L'approche situationnelle :**

L'approche situationnelle permet de faire vivre **l'alternance intégrative**. C'est ainsi que dans chaque unité d'enseignement le **trityque tâche-activité et situation** prend une place prépondérante répondant au profil infirmier du XXI^e siècle. **Les situations types** ont pour finalité de contextualiser les connaissances et de permettre à l'élève de repérer les points forts et ses marges de progression. Elles sont aussi l'occasion de repérer ce qui sera transférable à d'autres situations dans un contexte différent.

- **Les pratiques simulées :**

⁶ <https://cfrps.unistra.fr/formations/journees-pedagogiques/la-professionnalisation-des-etudiants-en-sciences-de-la-sante-2018/>
⁷ Tardif, Jacques, « Des repères conceptuels à propos de la notion de compétence, de son développement et de son évaluation » (chapitre 1), dans Pournay, Marianne, Tardif, Jacques, Georges, François (dir.), *Organiser la formation à partir des compétences. Un pari gagnant pour l'apprentissage dans le supérieur*, Louvain-la-Neuve, Belgique, De Boeck, 2017, p. 15-37.

Les pratiques simulées sont en lien avec le guide de bonnes pratiques en matière de simulation en santé de la HAS de décembre 2012.

Nous élargissons cette recommandation à l'ensemble des apprenants des instituts de formation en santé du CH Saverne.

Concrètement les élèves aide-soignant participent à ces ateliers de simulation tout au long de leur formation :

- Gestion des risques : chambre des erreurs
- Développement des compétences spécifiques à la population âgée : simulateur de vieillissement

La simulation entre dans le champ de pensée de la didactique professionnelle qui se propose « **d'apprendre des situations** ».

Elle permet d'aborder le champ des 8 compétences aide-soignant.

Des membres de l'équipe pédagogique sont formés à la simulation et une attention particulière est portée sur le temps de débriefing. De nouveaux ateliers avec des patients formateurs sont en cours de construction notamment pour des ateliers types ECOS à but formatif pour l'apprenant.

• **Les ateliers pratiques :**

Durant tout le parcours de formation et durant les six semestres les élèves bénéficient de temps d'apprentissage des gestes professionnels sous forme d'atelier pratique. Les méthodes pédagogiques s'appuient essentiellement sur un **mode de co-construction à partir d'une co-production de savoir entre paire. Un esprit de collaboration et d'entraide** s'opère à partir d'outil créé par l'équipe pédagogique.

• **Les évaluations formatives :**

Les évaluations formatives rythment l'apprentissage des apprenants et permettent de mesurer les paliers de progression. Les cadres de santé formateurs réalisent systématiquement des retours aux apprenants et les guident dans l'acquisition des notions à développer.

• **Les cours magistraux :**

Les cours magistraux sont dispensés en grand groupe. Ils concernent les savoirs contributifs et sont dispensés en particulier par des enseignants et des intervenants spécialistes du thème traité. Des interventions en binôme infirmier/aide-soignant sont privilégiées afin de mettre en valeur le travail d'équipe. Ils sont construits de manière à favoriser l'interaction.

Les contenus de cours sont tous disponibles sur la plateforme du site de l'institut dans l'onglet espace pédagogique. Les apprenants y ont accès durant l'ensemble de leur cursus scolaire.

Les cours magistraux peuvent être réalisés en présentiel ou à distance suivant les modalités et le contexte sanitaire.

Les formateurs sont disponibles pour accompagner les élèves dans les méthodes pédagogiques à distance.

- **Les travaux dirigés :**

Les travaux dirigés sont dispensés en groupe à l'IFAS et concernent l'apprentissage clinique, les pratiques professionnelles, les soins techniques, la psychologie, l'éthique, la communication...

Il s'agit de séquences d'enseignement qui font appel à des méthodes pédagogiques actives et/ou à des apports théoriques fondamentaux concernant les unités d'enseignement. Ils ont pour but de mobiliser les acquis de l'élève et de lui donner les outils nécessaires à la prise en charge efficace d'une personne. Les séances de travaux dirigés sont obligatoires.

Les stratégies d'appropriation consistent à remobiliser les acquis afin de les ancrer. Pour cela, les formateurs mettent en œuvre des séquences pédagogiques avec des travaux dirigés au service de la mobilisation des acquis.

- **Les travaux personnels guidés :**

Les travaux personnels guidés sont des temps de travail durant lesquels les élèves effectuent eux-mêmes certaines recherches ou études, préparent des exposés, des écrits, des projets ou autres travaux demandés par les formateurs. Ces temps peuvent aussi permettre de rencontrer le formateur et de bénéficier d'entretiens de suivi pédagogique. Les formateurs vérifient si l'élève est en capacité d'utiliser son temps en autonomie ou s'il a besoin d'un encadrement de proximité.

L'IDENTITE :

Selon Dubar C.⁸, l'identité professionnelle est « le sentiment d'appartenance à une profession issue d'une socialisation et dont le résultat est la conformité aux normes collectives. Cette dernière se caractérisant par l'usage de pratiques, de vocabulaire ou de gestes communs ».

L'identité est à la fois identité pour soi et identité pour autrui. Identité pour soi car elle renvoie dans un premier temps à l'image que l'on se construit de soi-même. Identité pour autrui car l'identité est aussi l'image que nous souhaitons renvoyer aux autres.

L'identité professionnelle est le fruit de l'éducation, d'expériences, de choix, d'habitudes, de rencontres. Elle n'est donc pas une caractéristique intrinsèque de la personne, elle se construit et évolue dans le temps.

Ainsi, au cours de leur formation, les élèves aides-soignants développent leur identité professionnelle. Le dispositif proposé veille à promouvoir et valoriser le métier d'aide-soignant. L'institut de formation les accompagne dans cette évolution en leur proposant un certain nombre de séquences spécifiques, leur but principal étant de rendre les expériences vécues sources d'apprentissages et de s'affirmer demain en tant que futur professionnel

- **L'analyse des pratiques professionnelles et la réflexivité :**

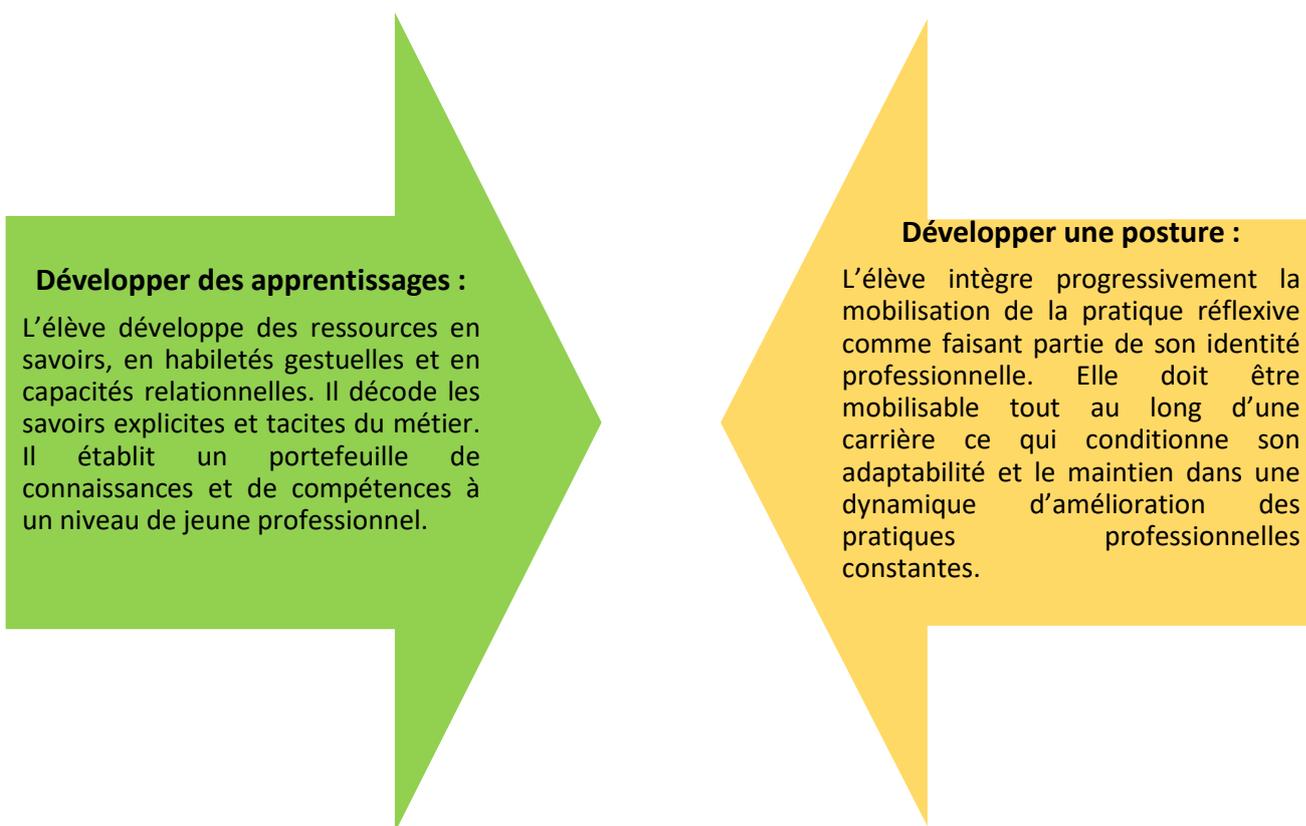
⁸ Fray, A. & Picouveau, S. (2010). Le diagnostic de l'identité professionnelle : une dimension essentielle pour la qualité au travail. *Management & Avenir*, 38(8), 72-88. doi:10.3917/mav.038.0072.

Pour développer les différents axes d'une compétence professionnelle il ne suffit pas d'apprendre pour agir puis d'agir en action pour comprendre. En effet, revenir sur une situation vécue « loin du feu de l'action » et se « repasser les images » pour essayer de comprendre le cours des événements, va permettre à l'acteur de prendre conscience des choix entrepris. Cette dimension supplémentaire articule le monde du réel avec les aspects théoriques. Dans ce sens, « *l'entraînement réflexif est une exigence de la formation permettant aux élèves de comprendre la liaison entre savoirs et actions, donc d'intégrer les savoirs dans une logique de construction de compétence* »⁹.

Former un praticien réflexif revient à mobiliser, élargir et rendre méthodique un processus naturel chez l'homme : l'apprentissage construit sur la base de l'action. Nous pensons que cette posture n'est pas spontanée car complexe dans ce qu'elle met en jeu et nécessite un accompagnement, voire un guidage par un tiers extérieur. Notre fonction nous positionne comme un maillon essentiel de cette démarche.

Clarification du concept de réflexivité pour les instituts de formation en santé du CH Saverne :

Nous avons choisi de définir la réflexivité en fonction des buts y étant associés. Ainsi, selon nous, mobiliser la réflexivité en formation infirmière est un processus visant l'atteinte de deux intentions :



Les références théoriques retenues :

Nous avons choisi de retenir 4 modèles théoriques issus des sciences de l'action ou de l'adaptation, de la création et du questionnement du savoir caché de l'agir professionnel.

⁹ Annexe III de l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier, In Ministère de la Santé et des Sport, Profession infirmier : Recueil des principaux textes relatifs à la formation préparant au diplôme d'Etat et à l'exercice de la profession (Paris : Berger-Levrault, 2011)

- **Kolb (1984)** : envisage l'apprentissage comme un cycle dynamique en quatre étapes : expérience concrète, observation réflexive, conceptualisation abstraite, expérimentation active. Ce modèle permet d'articuler la théorie et la pratique en tissant un lien entre l'action et la réflexion. L'auteur envisage sa réflexion en partant du principe que l'acteur va construire son apprentissage à partir de son expérience. Il y a ainsi un double mouvement. « D'une part, le savoir tire son origine des expériences vécues et d'autre part, il se valide dans de nouvelles expériences vécues » (Chevrier & Charbonneau, 2000, p. 289).
- **Korthalgen (2001)** : positionne l'individu comme un acteur de son développement et apporte une lecture différente des situations rencontrées. Les cinq phases (action, regard rétrospectif sur l'action, prise en considération des éléments essentiels, développement de méthodes d'action, essai) favorisent une analyse de l'action en classe de situations. La confrontation entre les savoirs théoriques identifiés et les expériences vécues permettent d'envisager des pistes de solution accédant éventuellement à la résolution du problème rencontré. La verbalisation par l'acteur des aménagements réalisés en cours d'action va le conduire à mesurer les écarts entre ce qui est prescrit et son adaptation réelle sur le terrain. Il va pouvoir envisager ainsi une nouvelle lecture des situations professionnelles avec des perspectives d'évolution concrètes.

Dans ces deux modèles l'action est l'élément déclencheur qui engendre la réflexion. Le développement des ressources multiples tant sur le plan de la connaissance que sur le plan gestuel et relationnel va impulser le développement des apprentissages chez l'apprenant.

Cela reste néanmoins insuffisant et un chemin reste encore à parcourir pour que l'élève perçoive et intègre les enjeux et les réflexes professionnels. Il est question d'une posture professionnelle favorisant le processus réflexif.

- **Jorro (2005)** : 3 composantes permettent d'analyser les écrits réflexifs : le seuil de réflexivité, (avec le reflet, l'interprétation, la fonction critique régulatrice) ; la posture de réflexivité, (avec le retranchement, le témoignage, le questionnement) ; et l'auto-évaluation (avec la réinterprétation des faits réels, la désirabilité sociale, le devenir, l'identité professionnelle) caractérisent son dispositif. Ces trois éléments, eux-mêmes déclinés en sous-items permettent une analyse plus fine des propos de l'acteur. L'identification des phases dans laquelle se trouve l'apprenant va influencer la construction du dispositif pédagogique et indéniablement impacter l'accompagnement du formateur. L'apprentissage va prendre en compte à la fois les données en lien avec le cœur du métier visé et les composantes individuelles de l'apprenant. Il n'est plus ici seulement question de développement de l'apprentissage mais bien question de développement d'une nouvelle posture conduisant à la professionnalité de l'acteur.
- **Vygotski (1985)** : un individu n'apprend jamais seul et les processus de développement intrapsychiques résultent de l'intériorisation de processus inter psychiques construits en situations d'interactions sociales finalisées. Ici, la rencontre entre un élève et un formateur voire un professionnel infirmier a pour but d'aider l'apprenant à « apprendre à comprendre » ce qui organise sa propre activité (Pastré, 1999).

Pour construire notre dispositif nous nous appuyons sur le modèle proposé par M.P. Vannier (2012) que nous avons fait évoluer. Il comporte trois axes qui guident notre action. Ils reprennent à la fois des préceptes du référentiel de formation infirmier mais tiennent compte également des approches conceptuelles développées.

Les axes qui guident l'action

Axe 1	Agir  Comprendre
Axe 2	Acteur  Auteur
Axe 3	Agir – Comprendre - Transférer

- **Axe 1** : rendre visible les ressources mobilisées lors de l'action :

La narration de la situation va dévoiler les connaissances implicites. L'acteur va conscientiser son savoir en acte en savoirs professionnels. Il va ainsi comprendre son action en identifiant les savoirs mobilisés et décoder le savoir caché du métier. Le rôle d'accompagnement du formateur est ici capital. C'est en effet lui, qui va co-animer la verbalisation et la narration de la situation. Un tiers médiateur est indispensable pour transformer l'action vécue en situation à fort potentiel de développement et d'apprentissage. Son rôle se situe sur l'axe de la flèche. Peu visible, mais incontournable il va permettre à l'acteur de prendre conscience du chemin parcouru et des actions entreprises afin de pouvoir les remobiliser dans la même famille de situation.

- **Axe 2** : donner de sens à l'action

Ici, on dépasse l'axe de l'analyse et de la compréhension de l'action. On investit le champ de l'agent lui-même. D'une posture d'acteur il va aller progressivement vers une posture d'auteur de sa propre démarche en explicitant le sens de ses actions et en les assumant. L'analyse et le questionnement de sa pratique est ici entrevue à des fins de professionnalisation.

- **Axe 3** : autonomiser l'apprenant

L'analyse des 2 premiers axes permet à l'apprenant d'identifier les processus mis en œuvre et de les remobiliser dans de nouvelles situations. Cette dimension de professionnalisation conduit vers une autonomie de travail visant à la compétence de l'acteur.

Le dispositif « itinéraire réflexif » décliné sur les 3 années de formation tient compte de l'ensemble de ces approches. La médiation et la guidance du formateur y apparaît comme un élément stratégique et fondamental. Les outils élaborés ne sont pas le fruit du hasard et suivent une progression en lien avec le cadre conceptuel et le référentiel de formation.

L'analyse des pratiques professionnelles constitue la clé de voute de la majorité des enseignements participants à la construction de l'identité professionnelle. A l'issue de chaque stage en groupe restreint, les élèves sont réunis pour construire un questionnement autour d'une situation professionnelle. Ces séquences peuvent être partagées avec la présence de professionnels qui permettent d'enrichir la qualité de la réflexion.

L'accompagnement à l'écriture des situations professionnelles rencontrées, la mise en œuvre d'une analyse critique pour dégager des axes d'amélioration de sa pratique.

- **L'intégration de la personne soignée dans les enseignements :**

Dans le cadre de la **démocratie en santé**, il nous semble primordial d'intégrer la personne soignée dans le parcours de formation. Dans ce sens, nous sollicitons des associations de patients ou des patients experts ou non afin d'intégrer ou/et de collaborer à un enseignement. Cela peut prendre la forme de témoignages, d'atelier ou de travaux dirigés. Le projet étant d'étendre cette pratique vers l'outil simulation.

- **L'autoformation :**

L'autoformation de l'élève met l'accent sur sa responsabilité dans la construction de son parcours d'apprentissage. Des temps de travail personnel sont identifiés pour chaque unité d'enseignement.

LA CULTURE :

Selon Michaux L.¹⁰ « la culture est propre à un groupe, ici la culture infirmière, où sont partagés des modes de langages, des comportements, des gestuelle, des us et coutumes, des croyances, des idées, des traditions ».

La formation professionnelle est l'occasion d'une socialisation spécifique puisqu'elle intervient après celle intervenue dans le cadre de la famille ou de l'éducation. Elle demande à être soutenue et explicitée pour permettre à l'élève de se l'approprier et de s'y retrouver.

Les méthodes pédagogiques qui s'y rattachent sont les suivantes :

- **La dynamique de groupe :**

La dynamique de groupe est utilisée comme outil pédagogique dans l'acquisition des méthodes de travail, l'analyse des situations, l'élaboration et l'évaluation de projets, ainsi que l'exploitation du vécu individuel et collectif. Elle est particulièrement importante dans la formation aide-soignant. Les ressources de chacun sont identifiées dès l'entrée en formation afin de devenir une force pour le groupe en construction.

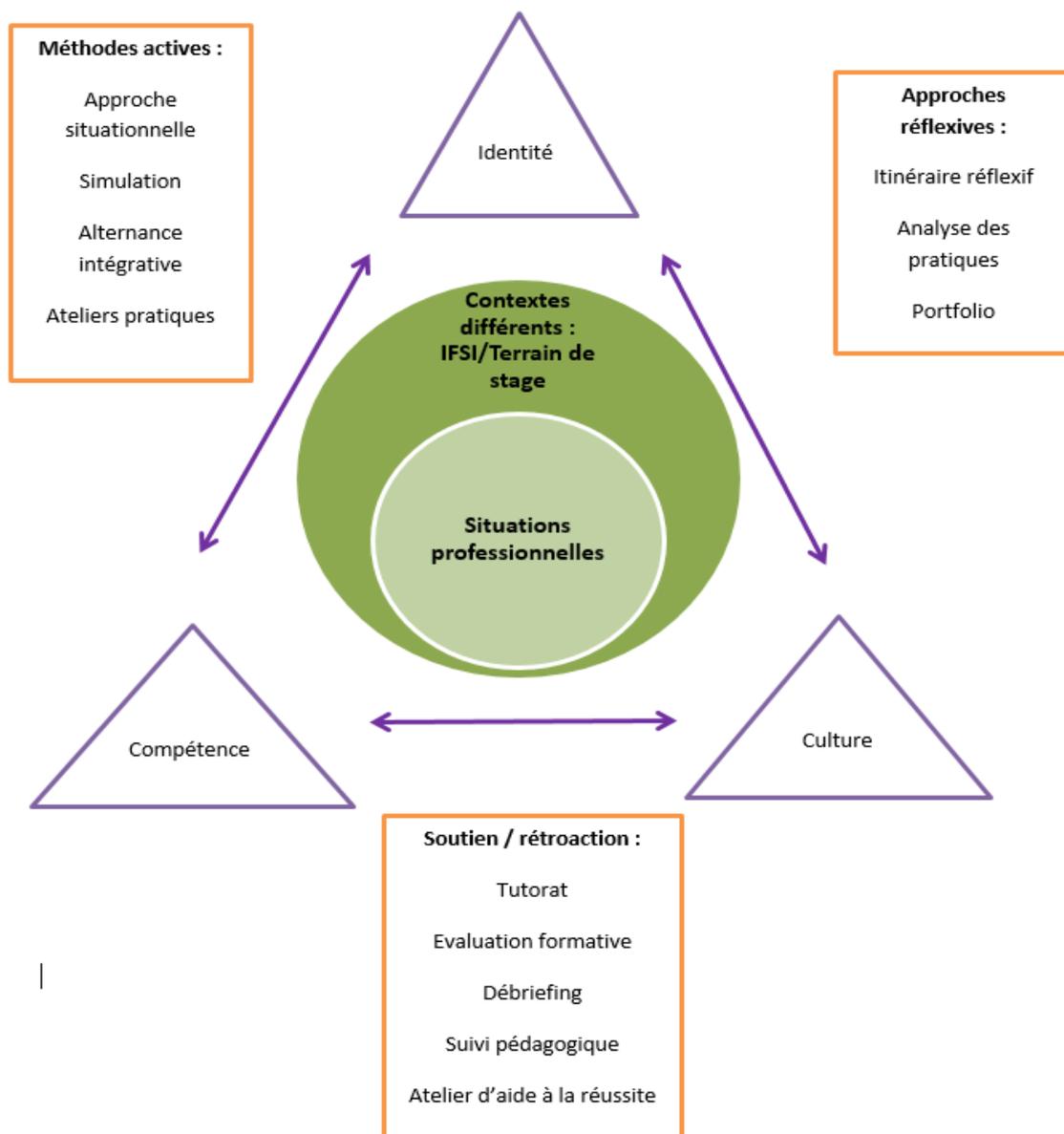
- **Participation à l'organisation d'une journée de formation continue :**

A partir d'un sujet d'actualité, les élèves participent à l'élaboration d'un événement à destination des professionnels aide-soignant. L'enjeu est de favoriser un positionnement professionnel qui demande à être argumenté oralement. Temps fort de la formation qui immerge l'élève dans la culture du métier aide-soignant.

Le schéma ci-dessous synthétise notre vision de la professionnalisation des élèves aides-soignants et les éléments qui permettent de la soutenir :

(En s'appuyant sur la vision de Bélisle ML (2018))

¹⁰ Michaux L. « Les mots du prendre soin : définition, points de veille et questions de réflexion ». 2019.Paris édition Seli Arslan



1.1.2.5. L'individualisation des parcours de formation

La co-construction individualisée des parcours de formation se base sur le concept d'accompagnement. Etre en posture d'accompagnement, c'est donc être en veille par rapport à une personne

Selon Paul¹¹(2009), cette mise en veille se traduit par quatre idées :

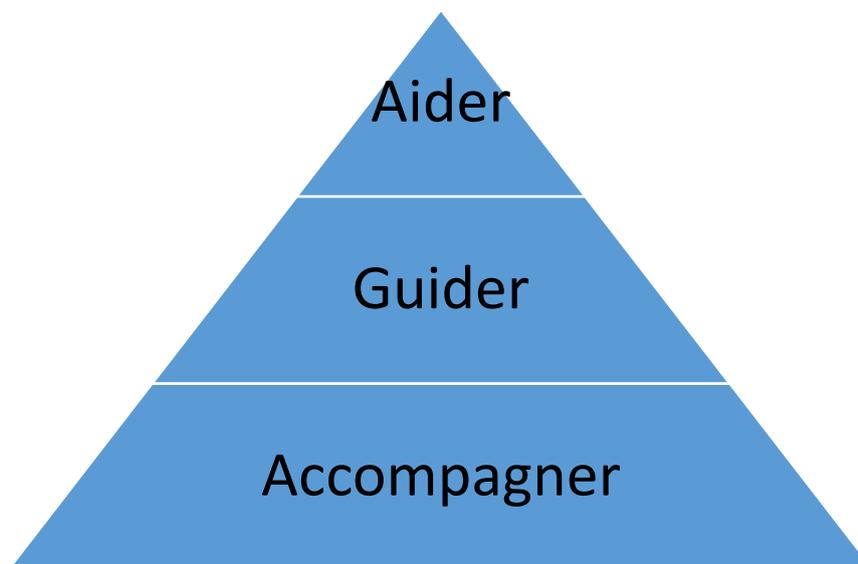
- **L'idée de « secondarité »** : celui qui accompagne est le second, le suivant qui vient soutenir. Il n'est donc pas devant l'apprenant, mais à ses côtés.

¹¹ Paul M., « *Autour du mot accompagnement* ». Recherche et formation N°62-2009

- **L'idée de « cheminement »** : c'est un processus complet qui demande un début, une progression et donc un engagement dans les différentes étapes qui le composent.
- **L'idée « d'effet d'ensemble »** : il est à envisager comme une alchimie entre chaque acteur, le résultat n'étant que le fruit de ce travail en commun.
- **L'idée de « transition »** : la mise en œuvre d'un accompagnement s'inscrit dans un contexte particulier, déterminé par l'environnement, le temps et l'espace ce qui en fait un processus temporaire.

A partir de ces idées, le suivi proposé consiste en une **rencontre** entre un élève et des accompagnateurs. Chaque individu part d'un point qui lui est propre et évolue de manière différente dans le parcours de formation qui vise sa professionnalisation.

Cet accompagnement est mouvant ce qui en fait à la fois la richesse, mais aussi la complexité. Ceci amène les cadres de santé formateurs à osciller entre différentes postures dans le cadre d'un suivi pédagogique personnalisé.



Accompagner est la posture la plus investie pour développer la compétence et amener l'apprenant à une autonomie de formation, mais aussi de travail. C'est un espace où va s'articuler le questionnement sur les pratiques professionnelles en action mais aussi à distance de celle-ci. L'apprenant va amorcer un chemin réflexif indispensable à son autonomisation et à sa professionnalisation. On retrouve ici l'idée « d'être avec », présentée plus haut.

Guider demande une présence plus exigeante de la part de l'accompagnateur. Dans ce cas, l'apprenant à besoin d'être orienté pour trouver sa voie, mais aussi les ressources pour développer ses compétences. Le fait d'être à côté ne suffit plus, il faut dans ce cas mobiliser l'approche développée plus haut « d'aller vers ». Toutefois, si cette posture de guidage peut s'avérer nécessaire pour remettre l'apprenant sur la route des apprentissages, elle doit rester passagère, car elle n'encourage pas l'autonomisation.

Aider est une posture plus rare d'accompagnement où c'est surtout la sphère émotive qui est en jeu. Le professionnel aide l'élève lorsqu'il est face à des situations de soins à haut potentiel émotionnel, comme la rencontre avec la mort. L'apprentissage n'est alors plus au premier plan de la relation.

L'individualisation des parcours se déroule sur deux espaces géographiques différents : à l'institut de formation et sur les lieux professionnels. Notre dispositif s'articule donc autour de ces deux approches

- **A l'IFAS :**

L'IFAS de Saverne prend en compte le parcours de l'élève avec son expérience, son vécu. En vue de favoriser une « pédagogie différenciée » et une « pédagogie de la réussite » il est indispensable de proposer à l'apprenant un accompagnement personnalisé. Pour se faire un dispositif de suivi pédagogique individuel est mis en place basé sur une relation professionnelle et de confiance entre deux adultes.

- **Le suivi pédagogique individuel** est un accompagnement et une guidance pour l'élève qui doit lui permettre de s'évaluer et de réajuster son parcours d'apprentissage. Pour se faire, le formateur met en évidence les ressources de l'apprenant pour lui permettre de les développer et de les exploiter au maximum. De même, il permet à l'élève de prendre conscience de ses difficultés, de les accepter et de se donner les moyens de les dépasser grâce à la mise à disposition d'outils et de personnes ressources.

L'apprenant et l'équipe pédagogique vont pouvoir envisager la meilleure stratégie à adopter pour : atteindre ses objectifs, s'intégrer dans le groupe, développer son autonomie et sa capacité à s'autoévaluer, mobiliser ses ressources, prendre conscience de ses attitudes et comportements pour devenir un professionnel compétent.

Dans l'objectif d'amélioration de l'individualisation des parcours, des temps formels de rencontres entre l'élève et son formateur référent de suivi pédagogique individuel sont programmés.

Ces temps s'articulent autour de 5 axes :



Grâce à ces temps d'échanges, le parcours se précise et se personnalise. Ainsi, ce suivi permet à l'apprenant de s'investir dans une réflexion nécessaire à la progression et à la maturation de son identité professionnelle.

- **Le suivi complémentaire** est destiné aux élèves en difficulté. Ce dispositif est déclenché par le formateur et/ou l'apprenant. Il peut se mettre en place à n'importe quel moment de la formation. Le dispositif complémentaire permet de faire émerger des axes d'amélioration et/ou réajuster le projet professionnel. Ce suivi peut faire l'objet de l'élaboration d'un contrat d'accompagnement pédagogique qui formalise le dispositif spécifique mis en place pour investir les axes d'amélioration identifiés. Le coordonnateur pédagogique avec le CSF référent

de l'élève propose le dispositif. Ce dernier est matérialisé par écrit et signé par l'apprenant. C'est un engagement mutuel dans l'accompagnement du parcours de formation. Il est consultable en **annexe 5** du présent document.

- **Des ateliers spécifiques** sont proposés pour répondre aux besoins des apprenants afin de leur permettre d'enrichir leurs ressources : ateliers informatiques, langue régionale, lectures et débats professionnels...
- **La rencontre avec l'équipe de direction** est organisée selon plusieurs temps. A mi-parcours de l'élève pour échanger sur son vécu de formation et sur ses résultats. Un deuxième temps a lieu en fin de formation afin de se projeter dans l'exercice professionnel en énonçant ses valeurs et sa vision du monde soignant. Ces deux temps sont obligatoires. En cas de difficulté un espace d'échanges est systématiquement institutionnalisé. Un suivi institutionnel obligatoire est réalisé à mi-parcours de l'apprenant en formation.
- **Le suivi pédagogique collectif** est également mis en place avec notamment :
 - Des temps de régulation avec le groupe d'apprenant,
 - Des temps de préparation et d'exploitation de stage,
 - Des temps de bilan de semestre, d'année et de formation

Pour ces situations particulières, l'IFAS dispose d'un référent handicap qui élabore en partenariat avec la personne concernée, un dispositif de formation adapté. Celui-ci est défini dès l'entrée en formation à la demande de l'élève et est réévalué au cours des suivis pédagogiques individuels au moins 2 fois par année.

• **Sur les lieux professionnels :**

Nous privilégions un suivi individualisé des élèves sur les lieux de stage afin de les accompagner dans la construction de leur apprentissage, de leur identité et projet professionnels.

- **Le tutorat** permet d'accompagner l'élève dans son itinéraire pour passer d'un statut d'apprenant à une posture de professionnel. Le partage d'expérience entre tuteur et apprenant favorise la transmission d'un savoir professionnel pour développer des compétences et répondre aux besoins de l'employeur. Un formateur est identifié comme **référent responsable du terrain de stage** pour accompagner les équipes et les tuteurs dans la mise en œuvre de la supervision de nos élèves. L'IFAS de Saverne assure **un travail de qualité avec les structures dont elle est partenaire en proposant des suivis de projet notamment concernant le livret d'accueil ou la création de document de suivi**. Une rencontre annuelle est également organisée afin de faire le point sur les problématiques rencontrées durant l'année et construire ensemble des axes d'amélioration.

L'institut est engagé dans l'offre de **formation continue** sur le tutorat pour développer et soutenir cette fonction. A ce titre **une formation continue** en intra-établissement et dans les locaux de l'institut est proposée. Ces formations au nombre généralement de 8 par ans pour le personnel infirmier et aides-soignants voir pour les paramédicaux permet **de co-construire le parcours de stage de l'apprenant**. Cette complémentarité dans les approches apporte une qualité dans le suivi des apprenants et développe un partenariat solide.

- **Le portfolio aide-soignant**, créé par l'institut de formation, vise les objectifs suivants :
 - Aider l'élève à se situer dans l'acquisition des compétences et des savoirs attendus

- Fixer des objectifs d'apprentissages en s'appuyant sur les ressources et les points forts
 - Faire le lien entre les temps de formation à l'institut et les temps en stage
 - Favoriser la construction d'une identité professionnelle
- **Les temps de préparation et de suivis de stage**
 Un suivi spécifique est réalisé avant chaque départ en stage pour co construire les objectifs de stage avec l'élève. L'accompagnement sur les temps de stage est adapté en fonction des besoins de l'élève et de son évolution. A chaque retour de stage, le processus de développement des compétences de chaque élève est analysé et un suivi individuel peut-être proposé.

Grâce à ces temps d'échange, le parcours se précise et se personnalise. Ainsi, le suivi pédagogique individuel permet à l'élève de s'investir dans une réflexion nécessaire à la progression dans la construction de son identité professionnelle. C'est pour lui un facteur de responsabilisation et de projection professionnelle.

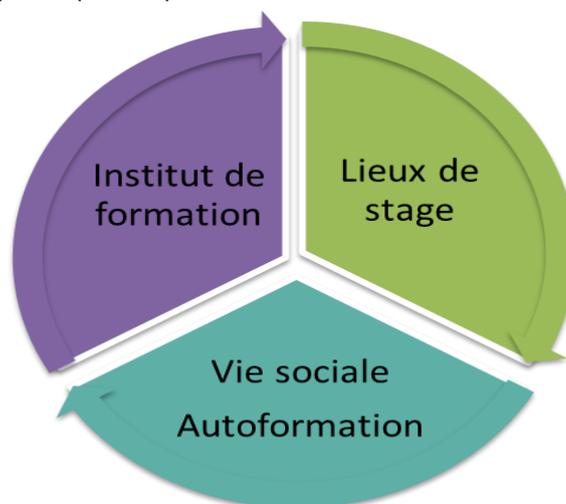
1.1.2.6. L'alternance intégrative et la politique de stage

L'alternance entre temps de formation à l'IFAS et temps de stage est la matrice de base de la formation. Posée par le référentiel comme une organisation à part égale, l'apprenant passe autant de temps à l'institut que sur le terrain de stage.

Dans ce sens, cette alternance constitue une seule et même unité qui vise la professionnalisation, nous parlons ici d'une **alternance intégrative**.

Pour nous, la formation se réalise sur différentes entités qui doivent faire un tout. Notre rôle en tant qu'institut est de relier ces différents lieux. Pendant sa formation, l'apprenant est considéré comme un partenaire et va se construire à travers les différents pôles. Même si ces pôles sont différents, ils restent complémentaires et indissociables.

Selon nous, les différents pôles qui composent l'alternance sont :



Il s'agit ainsi de confronter l'individu en formation à des expériences variées (structures de soins diverses, conférences, professionnels...). Il est trop réducteur de penser que l'institut de formation serait avant tout là pour produire des savoirs théoriques et les terrains de stage pour apprendre l'activité même du métier. Ces entités doivent s'articuler, interagir pour permettre à l'apprenant de s'interroger sur des connaissances acquises, de donner du sens à sa pratique, de développer des

compétences et de construire son identité professionnelle. Il en est de même pour les lieux de vie sociale et les temps d'autoformation qui viennent enrichir cette alternance.

Ces trois pôles répondent à des logiques différentes. Le cadre de santé formateur accompagne l'apprenant afin qu'il puisse les décrypter, les comprendre, les analyser et les mettre en interaction.

• L'institut de formation :

Il s'agit d'un espace privilégié pour dispenser des apports théoriques. La pédagogie active est la méthode première pour permettre l'intégration de ces savoirs. Ce modèle renforce l'implication des apprenants dans le développement de leurs compétences.

L'ancrage de l'exercice infirmier dans la réalité professionnelle est une préoccupation constante pour l'élaboration des séquences pédagogiques. Ceci afin :

- Assurer un suivi de l'élève et l'accompagner dans son apprentissage sur le terrain professionnel
- Mener un temps d'analyse de ses pratiques professionnelles
- Co-construire le sens du soin avec un professionnel et/ou un patient au regard de l'activité réalisée par l'élève,
- Former les professionnels au référentiel de formation et à ses évolutions
- Répondre aux questions des professionnels sur le référentiel et le suivi de l'élève.
- Etre sur le terrain pour actualiser nos connaissances au niveau des évolutions des pratiques professionnelles,
- Tisser un vrai partenariat avec les professionnels soignants.
- Développer des partenariats permettant des rencontres interprofessionnelles

• Les lieux de stage :

Un parcours individualisé est établi pour chaque élève en fonction de ces contraintes. La diversité des lieux de stage est un critère primordial pour le développement des compétences. Ce dispositif répond aux exigences du métier et du référentiel de formation.

Les stages se déroulent dans des structures hospitalières et extrahospitalières.

Le terrain de stage reste un lieu privilégié pour les apprentissages pratiques. Il a pour but de placer l'apprenant en situation professionnalisante. Le parcours de stage défini intègre les services médicotextiques et de ce fait permet une meilleure appréciation de l'exercice professionnel en pluridisciplinarité et une compréhension du parcours des personnes soignées.

Le stage en complémentarité avec l'institut de formation permet à l'apprenant **d'asseoir, de transférer des connaissances, de combiner des ressources qui contribueront progressivement au développement des compétences professionnelles.**

L'apprenant en stage :

- Met en œuvre des activités professionnelles et des pratiques de soins de qualité.
- Acquiert de nouvelles connaissances et renforce ses acquisitions.
- Mobilise des capacités d'observation, d'analyse, de réflexivité, d'esprit critique et de remise en question.
- Elabore des capacités d'adaptation face à la multiplicité des situations.

• La vie sociale et l'autoformation :

L'autoformation est un espace de formation accordé aux apprenants afin qu'ils réalisent des recherches et approfondissent leurs connaissances sur une thématique définie.

Ce temps privilégié favorise l'appropriation des notions clés. Des formateurs peuvent être disponibles pour répondre aux questions des élèves et les accompagner dans le cheminement de leur questionnement.

Pour chaque unité d'enseignement un temps d'autoformation est programmé. Les apprenants investissent cet espace pour organiser leur travail, voir réviser entre pairs ou réaliser des recherches.

L'autoformation est un espace d'autonomie proposé à l'apprenant afin qu'il complète ses apprentissages et assimile ses savoirs en fonction de ses besoins. Cet approfondissement peut prendre diverses formes :

- des recherches personnelles
- l'appropriation et la création d'outils (portfolio, fiche plan...)
- des lectures, des films professionnels, ...

La formation est un tout qui se vit dans le quotidien journalier des apprenants. Etre en formation professionnelle c'est investiguer tous les espaces privilégiés favorisant l'intégration de nouveaux savoirs. C'est pourquoi il nous semble important d'inscrire la formation dans l'espace de vie et l'environnement de chacun. Ce sont des espaces informels dans lesquels l'apprenant évolue en toute autonomie et au gré de son parcours de vie. C'est un espace qui permet de se ressourcer afin de maintenir un certain équilibre dans l'exercice d'une profession exigeante.

- **La politique de stage :**

L'institut de formation en soins infirmiers de Saverne a identifié une politique de stage qui s'appuie sur :

- Les valeurs pédagogiques de l'institut
- Les contraintes organisationnelles d'accessibilités aux terrains de stage en lien avec les autres IFAS du territoire
- Les capacités d'accueil des terrains de stage
- Le référentiel de formation qui détermine des disciplines de stage incontournables pour chaque apprenant

Cette politique est pensée sur l'ensemble des 3 années de formation et est présentée aux élèves dès le début de leur formation.

Elle laisse un part active à l'apprenant qui doit prendre position sur des choix et les argumenter en groupe.

Ainsi, en début de formation l'élève va sur deux lieux de stage définis par l'IFAS en tenant au maximum compte des contraintes organisationnelles que celui-ci évoque.

La liste des terrains de stage est consultable en annexe 5.

1.1.2.7. Les modalités d'accompagnement et d'encadrement

L'arrêté du 22 octobre 2005 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'Aide-soignant identifie des éléments concernant l'organisation des stages et l'encadrement des apprenants. Les missions du maître de stage, du tuteur et des professionnels de proximité sont définies. Dans ce sens, un projet d'encadrement et de tutorat entre l'équipe pédagogique de l'institut et les responsables de l'encadrement des structures d'accueil est élaboré.

Le partenariat avec les professionnels du terrain :

La situation géographique sur le territoire de santé conjuguée à l'implantation de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers au cœur du Centre hospitalier de Saverne est un atout important. Ceci permet de concevoir et de mettre en place un véritable partenariat avec les professionnels du terrain facilitant les relations humaines.

Des groupes de travail co-pilotés par la Direction des Soins et la Direction de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers, impliquant les cadres de proximité, les formateurs et les soignants ont été chargés de formaliser :

- une procédure d'encadrement
- un livret d'accueil et de ressources par service de soins
- une charte d'encadrement

Ces différents supports sont réinterrogés selon les besoins et les évolutions des services de soins et de la formation.

Pour développer ce partenariat, l'équipe pédagogique accompagne également les professionnels des structures accueillant des apprenants dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets en lien avec l'encadrement.

Plusieurs actions sont également menées pour renforcer ce partenariat :

- Des temps d'échanges réguliers entre les professionnels de santé de différentes structures et les formateurs sont organisés à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers
- La présentation de la procédure d'encadrement aux professionnels du Centre hospitalier de Saverne
- La gestion des stagiaires sur l'établissement

Les liens ainsi créés favorisent l'accompagnement et la communication des différents acteurs afin d'identifier au mieux les ressources nécessaires, d'anticiper certaines difficultés ou d'y remédier, de soutenir les personnes et de valoriser les propositions.

La formation continue :

Le dernier axe développé concerne la formation continue qui repose sur un triptyque :

- Identification des besoins des partenaires
- Renforcement partenariat IFAS / Terrains de stage
- Evolution de la pratique tutorale et des modalités d'encadrement

Dans ce sens, des actions de formation continue sur l'accompagnement des apprenants en stage sont organisées par l'équipe pédagogique à l'institut de formation ou au sein des structures partenaires.

Elles permettent le partage d'expériences entre professionnels soignants et formateurs pour :

- Construire des outils facilitant le travail d'accompagnement des stagiaires
- Echanger sur les principes pédagogiques : référentiel de formation, notion de compétences, tutorat, ...

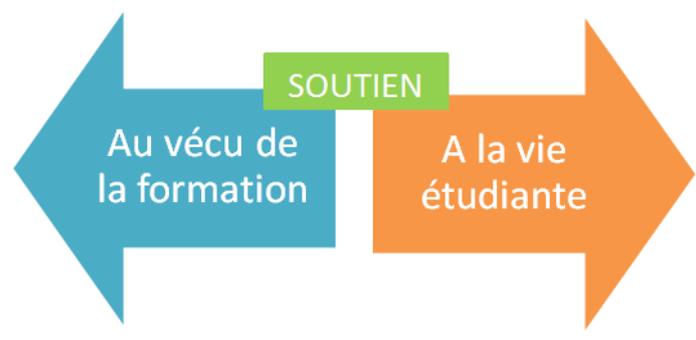
- Identifier les situations prévalentes au sein de la structure afin de les rendre source d'apprentissage et professionnalisante
- Répondre aux besoins spécifiques et questionnement des professionnels
- Développer et pérenniser le partenariat entre l'équipe pédagogique et les professionnels

La fonction d'encadrement des stagiaires et des pairs fait partie intégrante des missions de tout professionnel de santé. Elle suppose donc de développer des compétences pédagogiques, relationnelles et d'accompagnement pour le personnel encadrant notamment par le biais de la formation continue. Grâce à cette dernière proposée par l'institut de formation, la qualité de l'encadrement est en perpétuelle évolution et permet d'impulser une dynamique positive dans le partenariat visé.

1.1.2.8. Le soutien à la vie étudiante

Le bien-être des apprenants en formation est une préoccupation majeure dans le dispositif proposé par l'institut de formation aides-soignants de Saverne.

Nous mobilisons plusieurs leviers pour accompagner le bien-être des apprenants :



En ce qui concerne le soutien au vécu de la formation :

Nous observons que la formation en soins infirmiers est exigeante et met souvent les élèves en situation de stress. Si cet état émotionnel est naturel et compréhensible il nous est important de le contrôler et d'éviter qu'il soit une contrainte pour l'apprenant et impacte négativement son parcours.

Pour ce faire, l'élève peut :

S'exprimer :

Il existe plusieurs temps et espaces où l'élève est en possibilité d'exprimer ces difficultés ou souhaits.

- **La section relative à la vie étudiante** : lieu d'expression des souhaits des élèves en matière de conditions matérielles de formation
- **L'écoute client** : processus qualité dans lequel l'élève est interpellé par le biais de questionnaire pour donner son avis sur différentes modalités de formation qui lui sont proposées.

Lâcher prise :

- Des projets spécifiques de « team building » sont proposés durant la formation. Leur but est de favoriser le partage et la dynamique d'équipe au sein du groupe promotion dans le cadre d'une activité « ludique ».

Cela permet de construire les temps en fonction du profil de chaque promotion. A titre d'exemple nous pouvons citer certaines activités proposées et financées par l'institut à savoir le king ball, du step, du bowling, du laser game, de la danse moderne, de la marche nordique, des sorties marches en raquettes de neige, de l'aqua bike...

Etre accompagné psychologiquement :

Depuis trois ans, l'institut propose et finance une permanence mensuelle avec une **psychologue** pour accompagner les élèves qui ont un besoin particulier d'accompagnement psychologique durant leur parcours de formation.

En ce qui concerne le soutien à la vie élève :

Les conditions de vie de l'élève impactent de manière importante la formation de l'élève et nous observons de plus en plus d'élève en situation sociale et financière précaire. Dans ce sens, nous développons des partenariats pour permettre à nos apprenants de bénéficier de conditions financières préférentielles dans différents domaines.

- **Pour le logement** : partenariat avec la ville de Saverne pour accéder à des appartements à coût moindre
- **Pour les activités quotidiennes** : partenariat avec des associations locales pour l'accès à des tarifs élèves. Dans ce champ, notre partenariat avec le CROUS de Strasbourg est un axe privilégié à investir.
- **Pour les apprentissages** : mise à disposition d'ordinateur portable pour les apprenants en difficulté

Le bien-être en formation est donc un axe majeur et stratégique de l'institut.

1.1.2.9. Les indicateurs d'évaluation du projet

L'institut de formation est engagé dans un processus de remise en question de ses pratiques qui se formalise par la conduite d'une démarche qualité active et dynamique depuis 2013.

A ce titre, l'évaluation est constante et imbriquée dans les projets et les actions qui sont entreprises de manière quotidienne.

L'évaluation du projet pédagogique est réalisée de manière participative avec les différents intervenants de la formation (formateurs, apprenants et divers professionnels).

Elle a lieu à divers moments de l'année et porte sur des champs différents. Les critères de **pertinence, faisabilité et cohérence** en sont les principes fondateurs.

L'évaluation peut être directe : par la relève d'indicateurs de processus directement dépendants du projet pédagogique, c'est le cas pour les processus :

- Pédagogie
- Enseignement

- Suivi pédagogique
- Écoute client
- Intervenants
- Stage

L'évaluation peut être indirecte : par la relève d'indicateurs qui sont rattachés à d'autres processus et qui vont être impactés par le projet pédagogique. C'est le cas pour tous les autres processus traités dans le cadre de la démarche qualité menée à l'institut.

Ci-dessous le détail de tous les indicateurs relevés :

Processus	Intitulé de l'indicateur	Relevé semestriel	Relevé annuel	Modalités de recueil	Résultat attendu
PM 04 Système d'information	Nombre annuel de FASQ en lien avec le processus 04 « Gérer les systèmes d'information ».		x	Relevé à partir du tableau de suivi des FASQ	Inf. à 5
PM 07 Pédagogie	Taux de présence des tableaux de bord (renseignés) des dispositifs pédagogiques initiaux, de la formation continue et de l'activité recherche.		x	Relevé de la présence des documents complétés dans le serveur commun S:\07 PEDAGOGIE, dans le dossier de chaque pôle concerné	100%
PM 10 Politique qualité	Taux annuel de réalisation des actions qualité		x	Audit du plan d'actions qualité : pour chaque action, comparaison date d'échéance (délai prévu pour mener l'action) avec date de clôture (réalisation de l'action)	80 % ou +
PM 12 Ecoute client	N° 1 Taux de réalisation du recueil des indicateurs de suivi en lien avec la satisfaction client N° 2 Taux de clôture des FASQ dans un délai inférieur à 3 mois		x	Audit : vérification de la réalisation du recueil des indicateurs de suivi en lien avec la satisfaction client tels que prévus dans le descriptif du dispositif d'écoute client (12 Ecoute client/FT/01) Relevé à partir du tableau de suivi des FASQ	95 % ou + 80 % ou
PS 14 Locaux	Nombre de FASQ en lien avec le processus 14 « Gérer les locaux »		x	Relevé à partir de «tableau de suivi des fiches d'amélioration du système qualité »	Sup 0
PS 15 Matériel	Nombre de FASQ en lien avec le processus 15 « Gérer le matériel ».		x	Relevé à partir de «tableau de suivi des fiches d'amélioration du système qualité »	Sup à 0
PR 20 Enseignement	N° 1 Taux de traçabilité des enseignements théoriques		x	Relevé de la traçabilité des projets d'UE et module, projets d'évaluation, fiches pédagogiques, supports d'interventions	95 % ou +

	N° 2 Taux de satisfaction générale des apprenants concernant l'enseignement théorique		x	Relevé du pourcentage d'ESI et d'EAS ayant attribué une note supérieure à 5 aux questions concernant le contenu et l'organisation des enseignements lors de l'évaluation annuelle de la formation	80 % ou +
PR 21 Stage	N° 1 Nombre de services ayant une qualité d'encadrement des élèves infirmiers insuffisante		x	Comptabilise le nombre de FASQ signalant une moyenne annuelle de qualité d'encadrement entre 0 et 4 pour 30% ou plus des apprenants	0
	N° 2 Nombre de services ayant une qualité d'encadrement des élèves aides-soignants insuffisante				0
PR 22 Suivi pédagogique	Taux de traçabilité de la réalisation des entretiens de suivis pédagogiques individuels	x	x)	Relevé de la traçabilité des entretiens de SPI dans le dossier WinFAS de chaque apprenant	95 % ou +
PR 23 Diplôme	Nombre de signalements d'absence de documents et/ou de documents incomplets demandés par l'autorité responsable de la délivrance des diplômes d'Etat aide-soignant et infirmier.		x	Comptabilise le nombre de FASQ signalant l'absence et/ou un document incomplet demandé par l'autorité responsable de la délivrance des diplômes d'Etat aide-soignant et infirmier.	0
PR 24 Session FC	Taux de satisfaction générale des stagiaires concernant les actions de formation continue		x	Relève le pourcentage des stagiaires ayant côté les actions de formation continue au-delà de 6/10	80% ou +
PR 25 Activité recherche	Taux de présence des supports témoignant de la réalisation des activités recherche obligatoire		x	Relève le pourcentage des supports témoignant de la réalisation des activités de recherche obligatoires	95%

L'analyse de ces indicateurs est faite de manière systématique et donne lieu à la mise en place d'axes d'améliorations afin de réajuster le projet pédagogique si nécessaire.

CONCLUSION

Le projet pédagogique de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers de Saverne se veut être un document fédérateur, fidèle aux valeurs partagées par les membres de l'équipe pédagogique et administrative. Il est le reflet d'une conception de la formation qui se veut dynamique, innovante et en lien avec les besoins de formation et de santé de la population.

Il considère l'apprenant comme un adulte en formation, responsable de ces choix et acteur de son parcours de professionnalisation.

Le rôle de l'institut étant de construire et de proposer un dispositif pédagogique capacitant et d'accompagner l'élève dans la construction d'un projet professionnel de qualité et épanouissant.

Document formalisé et écrit par
Laëtitia Dietemann, Adjointe à la directrice
Septembre 2020

